



**DEKEYSER & ASSOCIÉS**  
**AXA – Conférence annuelle des courtiers belges et luxembourgeois,**  
**15 avril 2016**

(présentation reconstituée avec table des matières)

**Orateurs :** Dekeyser & Associés (Me Manoël Dekeyser et Me Grégory Homans)

**Sujet :** Transparence financière totale et régularisation fiscale (DLU4)

**Table des matières :**

- Partie I : Transparence financière à partir de 2016
  - Quelles informations sont automatiquement échangées entre Etats ?  
A partir de quand ?
  - Quelles évolutions sont attendues dans le cadre de : Directive épargne, Directive relative à la coopération administrative, FATCA, CRS
  - Assurance-vie étrangère  
Quelles informations seront en pratique échangées ? Sanction sur le capital versé comme prime ? Assurances concernées ? Depuis quand?
- Partie II : Focus sur les obligations de déclaration
  - Déclaration des assurances-vie souscrites à l'étranger
    - Déclaration des constructions juridiques étrangères : quelles structures (A.R. 18.12.2015 : trust, fondation, société, SIF, etc.)? Qui doit les déclarer?
  - Taxe caïman (exercice 2016)
- Partie III : Manières de régulariser sa situation fiscale et pénale
  - Situation à ce jour : rectification spontanée
    - Détail du processus et du coût ?
    - Positions pratiques des contrôleurs locaux
    - Incidence des Panama Papers sur le processus de régularisation
  - DLU 4
    - Détail du processus et du coût ?
    - Régularisation d'une assurance-vie étrangère
    - Pénalités obligatoires sur les capitaux prescrits ?
    - Régularisation des successions ?
  - Utilisation des avoirs régularisés : planification patrimoniale